



L'ARMÉE, C'EST L'ÉCOLE DU CRIME

Même si nous n'avons que rarement affaire à elle, l'armée est certainement l'institution la plus nuisible et la plus dangereuse de l'État.

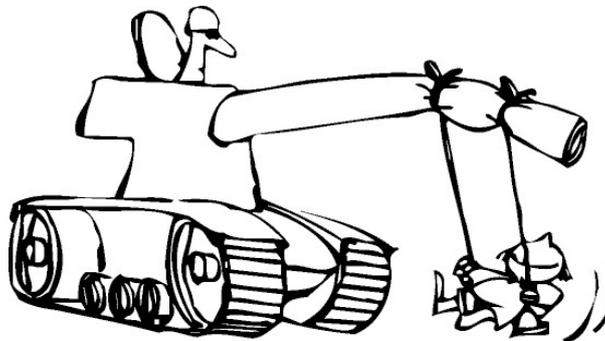
Elle a tout d'abord comme but de mener des guerres et sa simple existence ne peut être pour nous que l'assurance morbide de l'arrivée de prochains conflits armés. Ceux-ci seront des massacres des travailleuses et travailleurs, la plupart du temps civils, au profit des États et des capitalistes. N'oublions pas que l'armée est avant tout une entreprise de formation et de coordination d'assassins.

L'État français est en guerre sans discontinuer depuis 1945. Des interventions impérialistes pour les seuls intérêts des puissants. Ces guerres sont injustes mais, en plus, elles sont source de déstabilisation et de haine et ne font que préparer les prochaines.

L'armée est le dernier rempart de l'État et de la bourgeoisie contre les mouvements sociaux, les insurrections et les différentes rébellions. Les forces habituelles du désordre institué (la police et la gendarmerie) ne suffisant plus à endiguer la colère des miséreux, les gouvernements n'hésitent pas désormais à faire appel aux soldats et suppriment très rapidement les quelques libertés qu'il leur a fallu concéder pour afficher un vernis démo-

cratique.

L'armée représente l'antithèse de ce que nous souhaitons comme éducation. En réclamant l'obéissance inconditionnelle de ses soldats (avant celle de l'ensemble des citoyens avec la notion de défense globale), elle est une vaste entreprise de soumission à l'autorité et de décervelage. Elle est donc un obstacle majeur à l'émancipation que nous souhaitons développer en tant qu'éducatrices et éducateurs.



**« LES ROIS NOUS SAOÛLAIENT DE FUMÉES,
PAIX ENTRE NOUS, GUERRE AUX TYRANS !
APPLIQUONS LA GRÈVE AUX ARMÉES,
CROSSE EN L'AIR ET ROMPONS LES RANGS !
S'ILS S'OBSTINENT, CES CANNIBALES,
À FAIRE DE NOUS DES HÉROS,
ILS SAURONT BIENTÔT QUE NOS BALLES
SONT POUR NOS PROPRES GÉNÉRAUX. »**

Extrait de L'Internationale, Eugène Pottier, 1871

SOMMAIRE

Page 1 : Édito

Page 2 : L'école-caserne : une vieille histoire

Page 3 : Le LBD expliqué aux élèves

Page 4 : Service national, insoumission générale

Les palmes du chat noir

L'ÉCOLE CASERNE : UNE VIEILLE HISTOIRE



Jean-Michel Blanquer est un ministre qui aime l'ordre. C'est un hussard brun de la République. Son école, il la remodèle comme Jules Ferry : des murs bien hauts, des rangs et des classes

d'âge, comme à l'armée !

Dans les textes, c'est l'arrivée de la gauche sous la Vème République qui a réactivé les liens entre le ministère de la défense et le ministère de l'éducation nationale. Jusqu'en 1997 une très large partie de l'enseignement de la défense, en particulier la formation militaire, était dispensée au cours du service national mais sa suspension a rendu nécessaire une totale réorganisation du système.

Le premier protocole Armée-Éducation nationale est signé en 1982. Puis, trois autres suivront en 1989, 1995, 2007.

A chaque signature, la collaboration est renforcée. Elle revêt une rhétorique citoyenne qui cache mal une mise au pas manu militari. « L'esprit de dé-

fense et de sécurité n'est pas spontané. Il n'est pas non plus réservé aux militaires. Il repose sur la formation d'un esprit civique qui doit être abordée dès l'école par une éducation à la citoyenneté... »

Concrètement, chaque académie possède désormais un trinôme composé du recteur, d'un militaire et d'un membre de l'Institut des Hautes Études de Défense nationale. Missions : éducation à la défense, formation des enseignants, visites d'installations militaires...

Tout cela est facilité par l'inscription dans le socle commun de connaissances et de compétences de « l'enseignement de la défense » à dérouler dans toutes les disciplines. Enseigner les « valeurs de la République »,

développer « l'esprit de défense », évoquer « la place de la France dans le monde », les « menaces auxquelles elle doit faire face », « comprendre et enseigner la guerre »... les administrations militaires et l'éducation nationale ont multiplié les documents de travail pour les élèves du CP à la Terminale.

Le quatrième protocole propose l'expérimentation d'un « livret de l'engagement civique » qui valide l'enseignement théorique, le suivi disciplinaire de l'élève et les deux étapes majeures de son parcours de citoyenneté : le recensement militaire à 16 ans et la Journée d'appel et de préparation à la défense.

Dans le Lot, au collège l'Impernal de Luzech, ce sont les paras de Montauban qui font la classe

aux élèves volontaires de 3^e depuis septembre 2018 : « une classe de défense et sécurité globale ». Plusieurs académies proposent des dispositifs comparables. Ce rapprochement est approfondi à l'université. Ce 4^e protocole préconise la valorisation de « l'engagement des étudiants au profit de la défense ». L'idée est de permettre aux étudiants d'incorporer à leurs di-

plômes des cursus optionnels d'initiation à la défense, sortes de stages divers et variés qui valident leur « citoyenneté ». Il est possible de s'offrir une petite session d'entraînement militaire, de faire du bénévolat pour promouvoir l'armée et la nation auprès de la population, ou bien de s'inscrire (sur plusieurs années) à la formation de futur officier de réserve.

Dans un Bulletin Officiel paru en mai 2016, le ministère de l'éducation va jusqu'à « favoriser la reconversion des militaires et promouvoir les dispositifs de valorisation des acquis de l'expérience » (sic) en embauchant directement « les militaires quittant les armées ». Les gradés pourront s'offrir une seconde carrière « tout en contribuant à combler les postes vacants ».



À Stains en Seine-St-Denis, au lycée Utrillo, le poste de proviseur adjoint est occupé par un ancien gendarme. Manque plus que l'uniforme... C'est déjà en place à Provins dans les écoles primaires.

Avec la nomination d'un secrétaire d'état chargé de la mise en place du « Service National Universel », 800.000 jeunes de 16 à 25 ans seront concernés.

Côté flics, l'Institution n'est pas en reste. La Circulaire du 18 août 2006 instaure des référents « police ou gendarmerie » pour chaque établissement scolaire. Les interventions policières se multiplient. Tous les prétextes sont bons : façon Rambo pour dénicher des drogues en pleine classe ou sagement assis, comme un bon maître devant le tableau, pour distiller la

bonne parole. Ou carrément permanente comme à Nice où Christian Estrosi, l'adjoint à la sécurité, a expérimenté, avec l'aval du ministère, un policier à demeure dans trois écoles.

L'embrigadement atteint des sommets avec les exercices obligatoires « attentat-intrusion ». Chaque année, tous les établissements scolaires doivent organiser un exercice dont le « scénario » a été validé par le rectorat. « Il est conçu comme l'aboutissement d'une préparation continue mise en œuvre sur un temps long », précise le texte d'application. Les scénarios les plus délirants ont été exploités : faux coups de feu dans une école de profs en Vendée, course poursuite entre enseignants et policiers municipaux dans une commune de l'Eure... Prudente, l'Administration recommande pour les élèves des petites classes l'utilisation d'un vocabulaire moins va-t-en-guerre : « On joue au roi du silence », « On apprend à se cacher ». Et pour le collège Beaumarchais à Paris, on apprend à se protéger de « manifestants potentiellement violents »...

**« POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS
DES FLIBUSTIERS DE LA GRANDE
INDUSTRIE,
ON NOUS ORDONNE D'ÊTRE PRÊTS
À MOURIR POUR NOTRE PATRIE.
NOUS NE POSSÉDONS RIEN DE RIEN,
NOUS AVONS HORREUR DE LA GUERRE.
VOLEURS, DÉFENDEZ VOTRE BIEN,
CE N'EST PAS À NOUS DE LE FAIRE. »**

Extrait de La Révolte, chanson de Sébastien Faure, 1910

LE LBD EXPLIQUÉ AUX ÉLÈVES

Invité sur une des chaînes de canal+ , C8, le 21 février, Christophe Castaner a expliqué devant des enfants de 8 à 12 ans l'usage des LBD, Lanceurs de balles de défense. Le scénario est inquiétant. Dans un décor, style salle de classe, le ministre de l'intérieur répond à un « élève » sur son usage : « Je ne suis pas un spécialiste (...) Les policiers doivent absolument éviter la tête* (...) Cette arme est dangereuse. » Le cauchemar se poursuit. Feutre numérique en main, le ministre dessine sur un tableau les zones de tirs autorisés sur une silhouette humaine.

Décrire le mal avec bonhomie : une version manu militari de l'école de la confiance chère à Blanquer ?

* Depuis le 17 novembre 2018, 22 personnes ont perdu l'usage d'un œil suite à un tir de LBD 40 ou d'une grenade de désencerclement



SERVICE NATIONAL, INSOUMISSION GÉNÉRALE

Le gouvernement a annoncé le lancement du « Service National Universel » (SNU). Il concernera tous et toutes les jeunes de 16 à 25 ans à terme, et sera composé d'un mois obligatoire en caserne. Cette période de casernement se fera pendant les vacances scolaires et sera encadrée par des militaires.

FERMER DES CLASSES, OUVRIR DES CASERNES

A lors que 2600 postes seront supprimés en 2019 et 26 000 à terme, Macron et Blanquer veulent rouvrir des casernes. Alors qu'il a annoncé que le budget du SNU ne ferait pas partie de la loi de programmation militaire de 2019-2025, il est évident qu'il sera pris sur le budget du Ministère de l'Éducation puisque que l'Éducation Nationale doit collaborer à sa mise en place. Le gouvernement annonce 2 milliards d'euros par an, certains rapports évoquent plutôt 20 à 30 milliards d'euros, tant les infrastructures à créer sont nombreuses.

GARDE À VOUS ET TRAVAIL GRATUIT !

Mais qu'est-ce qu'il contient le SNU ? Pendant la phase d'un mois obligatoire, gendarmes et fonctionnaires devront mettre en place une « cohésion » entre les jeunes, autour des valeurs fabuleuses de l'Armée, de la République.. Bref il s'agit de faire plaisir aux réactionnaires et aux

militaristes de tout genre en faisant défiler des jeunes en uniforme au son de l'impérialisme français. Et ensuite 2, 3, 6 ou 12 mois de service « volontaire » qui se fera dans le domaine de la « culture, la défense, l'environnement, l'aide à la

personne ou le tutorat », en bref faire travailler les jeunes gratuitement sous couvert « d'intérêt général ». Grâce au SNU, les jeunes seront fin prêt-e-s pour la précarité qui les attend dans le monde du travail. De la gauche à l'extrême droite, on en redemande Les Républicains réclament 6 mois avec entraînement militaire, le RN critique aussi et rêve d'un service militaire à l'ancienne. Quant à la France Insoumise, elle réclame 9 mois de casernement avec travaux d'intérêt général. Quand il faut mettre la jeunesse au pas, les

partis ne s'y trompent pas. Alors qu'est-ce qu'il nous reste ? Le syndicat et l'auto-organisation de nos luttes. Toutes et tous ensemble : en marche pour l'insoumission !



LES PALMES DU CHAT NOIR

① **La palme du cynisme** est attribuée au ministère des armées pour son kit « opérations extérieures » destiné aux enfants des militaires qui partent à la guerre en opération extérieure. Il s'agit d'un calendrier sur lequel l'enfant place différents autocollants chaque jour passé sans son parent. On regrette qu'il y manque les gommettes pour marquer chaque vie massacrée et une spéciale pour noter le jour de la mort de papa ou maman à la guerre... en opération extérieure.

② **La palme de l'école caserne** est attribuée au ministre de l'éducation nationale Blanquer pour avoir nommé Rachel-Marie Pradeilles-Duval cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique à la Dgesc. L'info serait passée inaperçue si la dame n'avait pas été ingénieure en chef de l'armement avec le grade de colonel. Une militaire chargée de faire appliquer les réformes pédagogiques ? C'est encore « en marche au pas ».

③ **La palme du glissement sémantique insidieux** est attribuée à Emmanuel Macron pour avoir changé, dès son arrivée au pouvoir, l'intitulé du ministère de la défense en ministère des armées. On a échappé de peu au ministère de la guerre mais la militarisation du gouvernement est bien « en marche »

